

SAUVONS LA FORET VALBONNAISE

La lettre aux adhérents et donateurs

- 11 -



10 février 2018

4 février- Facebook



Sauvons La FORET Valbonnaise

4 février, 07:11 · 🌐

DERRIÈRE LA COM, LA POLITIQUE DU VIDE... A VALBONNE

Les citoyens de Valbonne viennent d'être inondés par une campagne d'auto-satisfaction tapageuse sur le « bilan de mi-mandat » de la municipalité.

Ce trop-plein de com vise à contrecarrer leur grande inquiétude devant l'insatisfaction des valbonnais (bien visible dans l'enquête CASA) sur l'entêtement à poursuivre des projets de construction contestés par une large majorité des Valbonnais qui vont de pair avec un manque de transparence toujours croissant et un rétrécissement de cette équipe municipale en bout de course :

- un sénateur ex-maire occupé à se défendre face à la mise en cause de son patrimoine immobilier par la Haute Autorité et aux enquêtes du parquet financier,
 - un maire intérimaire qui a décidé dans ces circonstances de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales,
 - des départs, mutations d'affectation, démotivations d'élus et de membres du personnel municipal
- une fuite en avant en termes de recours toujours plus coûteux pour les habitants se terminant par une défaite en rase campagne de la municipalité et l'annulation du projet d'immeubles au Mas de Beaumont (cf Nice matin 18/01/2018),
- une absence de transparence et de réponse sur les dossiers chauds : la mairie ne répond ni aux conseillers municipaux d'opposition ni aux lettres de l'association sur des questions très actuelles et précises :
- à quel titre la mairie finance t'elle sur notre argent le déploiement du réseau d'eau potable aux Bourrelles au profit d'un promoteur hypothétique ?
 - pourquoi bloque t'elle la demande de finaliser une étude du biotope communal pour éclairer les décisions du PADD et PLU en cours d'étude ?

- pourquoi refuse-elle de rendre publics les rapports d'expertise environnementale à plus petite échelle (Peidessalle, Bourrelles) payés par les valbonnais ?

Toujours plus de COM ! Toujours moins de transparence !! Toujours le même entêtement réitéré récemment par ce maire intérimaire à foncer dans le mur et dilapider irréversiblement notre richesse environnementale !!



2 février - Facebook



Sauvons La FORET Valbonnaise a ajouté 4 photos.

...

2 février, 11:36 · 🌐

ECO-QUARTIER DES BOURELLES : QUELLE TARTUFFERIE !

Un Maire qui se félicite d'être exemplaire en matière d'environnement, des publications de la municipalité pour illusionner les concitoyens...

Hélas, la réalité sur le terrain est tout le contraire !

Ce dernier ignore depuis des mois la pollution à ciel ouvert qu'ont généré les travaux dans son propre quartier !

Aux Bourelles la faune sauvage essaye de se faire un chemin au milieu des débris de la mairie et les fleurs sont écrasées par les bouteilles en plastique ! Les photos parlent d'elles-mêmes...

Les membres de l'association SLFV se sont mobilisés pour ramasser les déchets sur le terrain des Bourelles. La quantité de déchets est impressionnante !

Arrêtons de croire les « beaux discours » de nos élus. Les citoyens qui applaudissent la projection du film d'Al Gore à Valbonne et qui s'opposent à la politique de déboisement de leurs élus prennent conscience qu'on détruit peu à peu un piège à carbone sur une planète qui en a tant besoin.

Rejoignez l'association SLFV pour arrêter cette frénésie immobilière qui détruit notre patrimoine.



28 janvier - Facebook



Sauvons La FORET Valbonnaise

28 Janvier, 12:49 · 🌐



BILAN 2017 / PERSPECTIVES et ADHÉSION 2018.

L'association vous adresse tous ses vœux de bonheur et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2018.

L'année qui vient de s'écouler a vu la réalisation de nombreuses initiatives de l'association pour protéger la forêt de Sophia Antipolis et le cadre de vie, modifier et lutter contre les projets actuels de construction aux Bourelles et à Peidessalle. Nos interventions ont été nombreuses auprès des internautes, des habitants, de la mairie, de la préfecture et des tribunaux, certaines étant reprises dans la presse régionale. Ces actions ont déjà entraîné un retard de plus d'un an sur ces projets et un premier recul de principe de la mairie sur le contenu du projet de Peidessalle qui doit être revu, selon les dires du maire. Le soutien à notre pétition dépasse maintenant les 6000 signataires ! Par contre nos démarches auprès du maire pour établir un compromis sur les Bourelles se sont heurtées à un refus net de toute discussion par la mairie actuelle de Valbonne.

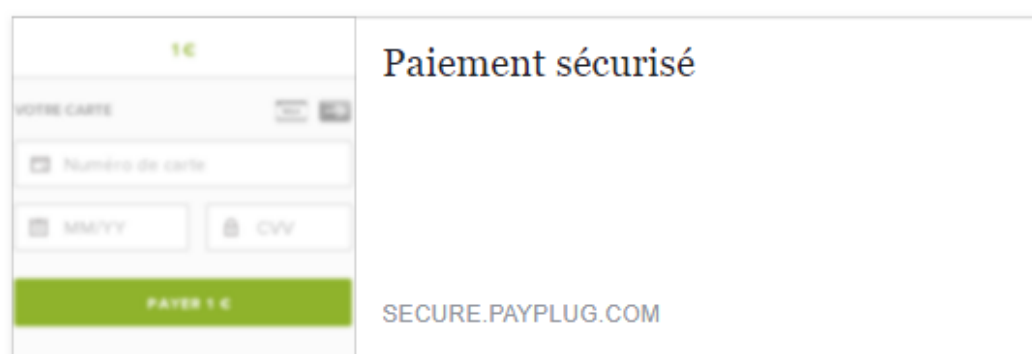
L'association a ainsi engagé des plaintes auprès du procureur ou des recours juridiques :

- contre le début de déforestation sauvage aux Bourelles.
- contre la réalisation de la piste anti-incendie et le réseau d'eaux pluviales.
- contre la délibération du conseil municipal sur la modification du plan local d'urbanisme permettant de délivrer un permis de construire à Peidessalle.


Le retour de ces actions sera long compte tenu de la lenteur de la justice mais portera ses fruits comme c'est le cas pour le Parc de Beaumont où le projet de construction de la mairie de Valbonne a été définitivement bloqué par les tribunaux. L'année 2018 sera déterminante avec les examens contradictoires devant les tribunaux. Cela nécessitera des frais conséquents en honoraire d'avocat ou d'expertise. Votre adhésion ou son renouvellement pour 2018 seront essentiels pour mener ces actions. Le montant de la cotisation 2018 à l'association est libre, avec un minimum de 20 Euros.

Nous vous remercions d'envoyer votre demande d'adhésion /renouvellement ou de donation par chèque à l'adresse de l'association SLFV (768 chemin de la verrière, villa 17, 06560 Valbonne) ou directement par carte bancaire sur slfv.org

<https://secure.payplug.com/r/h/p/hPAO>



 J'aime

 Commenter

 Partager

24 janvier - Facebook

INTERVIEW DU MAIRE DE VALBONNE : DES CONTRADICTIONS ET UNE ATTITUDE PSYCHO-RIGIDE

 SAUVONS LA FORET VALBONNAISE · MERCREDI 24 JANVIER 2018 · ©

Le maire de Valbonne refuse tout dialogue pour amender ses projets de construction élaborés en catimini et s'étonne dans un article de [Nice-Matin](#) « des difficultés à avancer » et de l'impossibilité « d'arriver au bout cette année » ! Que de contradictions !

Le maire : « On ne veut pas trop densifier et quitte à faire cela autant réaliser du petit collectif qui respecte mieux l'environnement »

Pourquoi le maire refuse-t-il d'examiner la proposition de l'association consistant à transformer le projet surdimensionné des Bourelles en conservant une bonne partie du petit collectif ? Pourquoi lancer tant de gros chantiers de construction (sans en parler lors des campagnes municipales) pris sur des espaces naturels plutôt que d'accompagner une densification du bâti existant ?

Le maire : « nous nous attendions à la décision du conseil d'Etat [d'annuler le programme de construction diligentée par la mairie] sur le Parc de Beaumont »

Pourquoi avoir persisté pendant près de 7 ans et dépensé l'argent du contribuable valbonnais en frais d'avocat et expertises contre des Valbonnais, malgré l'évidence des premiers jugements ? Serait-ce pour tenir des engagements particuliers ? Un drôle de modèle de « bonne gestion » et d'urbanisme au déni du patrimoine naturel !

Le maire : « Je partage les inquiétudes des personnes qui s'opposent à ces projets de construction. Mais ce sont des inquiétudes qui montrent un certain égoïsme»

Pourquoi refuser tout dialogue avec l'association SLFV et les valbonnais et tout amendement proposé à ces projets s'il partage ces inquiétudes ? pourquoi choisir des emplacements absurdes d'un point de vue environnemental ou sanitaire ? L'égoïsme du court terme consiste à oublier que la destruction des forêts est irréversible. Que restera-t-il à nos petits-enfants et arrière petits-enfants des forêts valbonnaises si nous poursuivons ces gros projets ?

Le maire : « les gens de Sauvons la forêt sont tous des riverains immédiats des projets »

Pourquoi refuser de voir les réalités : Plus de 6000 signataires qui soutiennent l'association « sauvons la forêt valbonnaise » seraient des riverains !!! pour une commune de moins de 6000 votants !

Le maire : « il ressort un grand intérêt de nos concitoyens sur les programmes de logement et la procédure de révision du PLU »

Pourquoi avoir écarté de la procédure PLU les grands projets de construction de la mairie non encore réalisés ? éviter tout débat réel ? éviter toute modification ?

Le maire : « Je perçois au vu du contact avec les concitoyens l'importance du logement »

L'expression des citoyens qui s'est formellement exprimée dans la vaste enquête CASA de 2016 montre que le souci de l'environnement et du cadre de vie arrive bien en tête des sondages dans les préoccupations des valbonnais, loin devant le logement ! Et pourquoi ne pas traiter les cas comme le scandale des Terrasses et la reconversion des bureaux inoccupés pour satisfaire le besoin de logement ?

20 janvier - Facebook



Sauvons La FORET Valbonnaise

...

20 Janvier, 15:54 · 🌐

A Valbonne, le conseil d'Etat tire un trait sur le projet immobilier "Parc de Beaumont"

La commune de Valbonne a perdu: la décision met un terme définitif au projet immobilier, les deux permis de construire viennent d'être annulés par le tribunal administratif. C'en est fini...

A la suite de la contestation, plusieurs riverains avaient engagé des recours au le tribunal administratif de Nice, qui leur a donné raison en annulant les permis de construire.

"OLIVERAIE À PROTÉGER"

Le conseil d'État vient de confirmer cette lecture du droit en considérant à son tour que les constructions "n'obéissaient pas à une cohérence urbanistique au regard du grand intérêt paysager de la zone naturelle dans laquelle elle vient s'insérer artificiellement".

Le projet de Beaumont de construire 54 logements à cet endroit est donc définitivement enterré.

Pour les Bourelles et les autres projets à venir, le combat continue!

<http://www.nicematin.com/.../a-valbonne-le-conseil-detat-tire...>



A Valbonne, le conseil d'Etat tire un trait sur le projet immobilier "Parc de Beaumont"

La commune de Valbonne a perdu sa dernière chance de faire réhabiliter deux permis de construire, annulés par le tribunal administratif de Nice. Le conseil d'État...

NICEMATIN.COM